



BULLETIN D'ENGAGEMENT ENTREPRISES

*OUI, je veux soutenir l'Université catholique de l'Ouest,
je veux participer à ce grand projet solidaire et visionnaire.*

JE FAIS UN DON ANNUEL DE € ET JE M'ENGAGE SUR : 3 ANS 4 ANS 5 ANS

Exemple : je fais un don annuel de 40 000 € (16 000 € après déduction fiscale) et je m'engage sur 5 ans : 30 000 € pour la Chaire Ressources Humaines et 10 000 € pour le Fonds de Solidarité de l'UCO.

..... €	Pour la Chaire Éthique et Innovation
..... €	Pour la Chaire Ressources Humaines
..... €	Pour la Chaire Bien commun et Droit naturel
..... €	Pour la Chaire Entrepreneuriat et Territoires
..... €	Pour la Chaire Cosmétique
..... €	Pour le Fonds de Solidarité de l'UCO ou du campus : <input type="checkbox"/> Angers <input type="checkbox"/> Guingamp <input type="checkbox"/> Laval <input type="checkbox"/> Nantes <input type="checkbox"/> Vannes <input type="checkbox"/> La Réunion <input type="checkbox"/> Papeete
..... €	Pour le développement général de l'UCO ou un autre projet :

RAPPEL DES AVANTAGES FISCAUX

Impôt sur les sociétés : les entreprises mécènes peuvent déduire 60% du montant de leur don en faveur de l'UCO de leur impôt sur les sociétés, dans la limite de 0.5% de leur chiffre d'affaire hors taxe.

	Montant total	Soit par an pendant 5 ans	Soit après déduction de l'IS
Mécène	45 000 €	9 000 €	3 600 €
Grand Mécène	150 000 €	30 000 €	12 000 €
Cercle des Mécènes	250 000 €	50 000 €	20 000 €

À partir d'un engagement total de **45 000 €**, l'entreprise devient **Mécène de l'UCO**

À partir d'un engagement total de **150 000 €**, l'entreprise devient **Grand Mécène de l'UCO**

À partir d'un engagement total de **250 000 €**, l'entreprise devient **Membre du Cercle des Mécènes de l'UCO**
(voir le programme de reconnaissance au verso)

COORDONNÉES DE L'ENTREPRISE :

Nom de l'entreprise :

M. Mme Prénom Nom

Adresse

C.P. Ville Tél.

Courriel je souhaite que mon don reste anonyme

Date :

Signature :

VOTRE CONTACT :

Merci de retourner cette promesse d'engagement à M. Bruno Georges, Directeur du Mécénat et du Développement de l'UCO.

Bruno Georges

bgeorges@uco.fr - Tel : 02 72 79 64 34 - Port : 06 66 58 30 51

UCO, Direction du Mécénat, 3 Place André Leroy, 49 000 Angers

PROGRAMME DE RECONNAISSANCE POUR LES MÉCÈNES ENTREPRISES CAMPAGNE 2016 - 2020

Chaque entreprise accède à une catégorie en fonction du montant de son engagement :
don ou cumul de dons

	Ami	Mécène À partir de 45 K€ de dons	Grand Mécène À partir de 150 K€ de dons	Cercle des Mécènes À partir de 250 K€ de dons
Une visibilité de votre soutien dans le rapport annuel et sur le site internet (projet en cours)	✓	✓	✓	✓
Abonnement à UCO news (bi-annuel)	✓	✓	✓	✓
Invitations à 3 événements de l'UCO (3 événements annuels)	✓	✓ Accueil privilégié et 5 places VIP pour vos collaborateurs	✓ Accueil privilégié et 5 places VIP pour vos collaborateurs	✓ Accueil privilégié et 5 places VIP pour vos collaborateurs
Rencontre avec les porteurs de projets ainsi que les bénéficiaires (sur demande)	✓	✓	✓	✓
Présence sur le Mur des mécènes entreprises (projet en cours)	✓ Pendant la campagne	✓ Pendant la campagne	✓ Pendant la campagne	✓ Pendant la campagne. Emplacement privilégié
Rencontre avec les étudiants et présentation métiers en vue de futurs recrutements (organisée de façon individuelle ou associée à nos événements corporate : journées professionnelles,...)		✓	✓	✓
Témoignages d'un dirigeant de votre entreprise lors de conférences ou de séminaires de l'UCO (sur demande)		✓	✓	✓
2 invitations pour participer au dîner annuel des mécènes de l'UCO		✓	✓	✓
Privatisation d'un espace de l'UCO pour l'un de vos événements (Salle Tradition, Amphithéâtre Bedouelle, etc.) (sur demande)			✓	✓
2 invitations pour participer à l'évènement exceptionnel des grands mécènes de l'UCO : voyage, etc. (tous les deux ans)			✓	✓
Une salle d'un campus de l'UCO au nom de votre entreprise				✓

► Par virement bancaire sur le compte CIC :

IBAN : FR76 3004 7142 9300 0211 9210 104 – RIB : 30047 14293 00021192101 04 – BIC : CMCIFRPP
Indiquer : «don UCO» dans le motif du virement

► Par chèque libellé à l'ordre de « Association Saint Yves - UCO » à envoyer à :

Université catholique de l'Ouest, Service mécénat, 3 place André Leroy, 49 000 Angers

► Par un don en ligne sur : www.uco.fr

Dès réception de votre don, l'UCO vous fera parvenir un reçu fiscal dans les meilleurs délais.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant en vous adressant à l'UCO (Université Catholique de l'Ouest) Association Saint-Yves, 3 Place André Leroy - BP 10808- 49008 Angers cedex 01. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres organismes. Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre